Explosion à Lyon : le parquet antiterroriste saisi

Onze victimes, légèrement blessées, ont été hospitalisées après qu'un colis a explosé vendredi après-midi

LYON - *correspondant*

Il était près de 17 h 30, vendredi 24 mai, lorsqu'un engin piégé a explosé devant une boulangerie, dans le centre de Lyon, rue Victor-Hugo, à côté de la place Bellecour, dans le 2e arrondissement. Sur les images de la vidéosurveillance, rapidement décortiquées, on voit un homme tenant un vélo à la main, qui semble jeter un sac, peu de temps avant la déflagration. Samedi matin, ce suspect était toujours activement recherché. La section antiterroriste du parquet de Paris s'est saisie de l'affaire. Une enquête a été ouverte pour « association de malfaiteurs terroristes », a annoncé la ministre de la justice, Nicole Belloubet, dans la soirée. Tout en précisant cependant qu'il était *« trop tôt pour parler d'acte terroriste »*.

Onze victimes, légèrement blessées, ont été transportées à l'hôpital pour des soins et des contrôles. *« J'ai entendu un énorme bruit, j'arrangeais mes fleurs, j'ai reculé sur mon balcon. J'ai vu dans la rue les gens qui couraient partout. Des blessés allaient se réfugier dans la pharmacie »*, témoigne Jacqueline, dans les minutes qui suivent.

Comme d'autres riverains de la rue Victor-Hugo, la retraitée croit d'abord à l'explosion d'une conduite de gaz. L'artère piétonne, qui relie la place Bellecour et la gare de Perrache, est en travaux depuis plusieurs semaines. Lorsqu'elle descend de chez elle, la sexagénaire voit des débris de verre devant la boulangerie de la chaîne Brioche dorée. Le comptoir roulant, devant la boutique, est détérioré. Et elle comprend qu'il ne s'agit pas d'un accident en remarquant *« des vis jonchant le sol, partout sur la chaussée »*. D'autres témoins parlent de *« piles »* et de *« carte électronique »*.

Ces témoignages confirment les premières constatations de l'identité judiciaire. L'engin explosif a projeté des éclats métalliques. L'explosion de moyenne intensité a provoqué des dégâts légers sur *« une dizaine de mètres autour de la boulangerie »*, selon Denis Broliquier, maire (UDI) du 2e arrondissement de Lyon.

Appel à témoins

La vidéosurveillance de la ville a rapidement permis de détecter le suspect. Habillé d'un sweat foncé à capuche et d'un pantacourt clair, il porte une casquette kaki et de larges lunettes noires. L'individu a-t-il actionné l'engin à distance ? L'hypothèse est sérieusement envisagée. Ce personnage constitue la principale piste. La police a officiellement diffusé un appel à témoins, vendredi soir. Sur place, alors que la nouvelle s'est vite répandue sur les réseaux sociaux, le quartier d'Ainay a rapidement été bouclé. *« La police nous a demandé de quitter le secteur »*, confie l'employée d'une agence immobilière. Habituellement très fréquentée, la rue Victor-Hugo a été évacuée. Les accès aux rues adjacentes ont été coupés par les rubans rouge et blanc. La foule tentant d'apercevoir les lieux, entre les ambulances et les voitures de police.

Les démineurs de la sécurité civile ont contrôlé une camionnette stationnée, dans la rue piétonne, ainsi qu'un sac abandonné, place Bellecour. Les rumeurs ont succédé aux fausses alertes. Des équipes de police, fortement armées, et des soldats de la mission Vigipirate ont sillonné ce secteur de la presqu'île de Lyon. La police scientifique a ratissé la rue, à la recherche de traces qui pourraient orienter les investigations.

Les caméras de surveillance ont détecté un suspect. A-t-il actionné l'engin à distance ? L'hypothèse est envisagée

Depuis la vague d'attentats de 1995, marquée par le réseau de Khaled Kelkal, la ville n'a pas connu pareille inquiétude. Avant les années 1990, la branche lyonnaise d'Action directe avait sévi. C'est dans cette même rue Victor-Hugo, dans une agence de la BNP proche de la boulangerie, que le général Guy Delfosse a été abattu, le 27 mars 1984, par l'ultragauche armée. Depuis ce lointain passé, Lyon se sentait épargnée par les récents actes terroristes. Action solitaire, entreprise de déstabilisation ? La motivation de l'explosion reste inconnue. Les autorités cherchent leurs mots pour désigner l'événement, comme si son ampleur restait indéfinissable.

Sur place, une heure après la déflagration, David Kimelfeld, le président LRM de la métropole, a répondu aux caméras et diffusé un communiqué : *« Je condamne avec la plus extrême fermeté l'attentat au colis piégé. »* L'élu dénonce alors *« un acte barbare »*. Quelques minutes plus tard, son service de presse rectifie : *« Le président de la métropole souhaite rester prudent à ce stade tant que l'enquête est en cours. »* De retour du Japon, le maire de Lyon, Gérard Collomb, s'est rendu sur place, dès son arrivée, samedi matin.

Le ministre de l'intérieur, Christophe Castaner, s'est rendu à Lyon en début de soirée, entouré de tous les élus locaux, sans faire de déclaration. Puis il est passé dans les locaux de la police judiciaire, cosaisie de l'enquête avec la sous-direction antiterroriste et la direction générale de la sécurité intérieure. Le ministère de l'intérieur a fait savoir que la sécurité des sites accueillant du public et des événements sportifs, culturels et culturels allait être renforcée.

Cette explosion se produit au moment où la France s'apprête à voter, dimanche, pour élire les députés au Parlement européen. Alors qu'il était interviewé par un youtubeur, Hugo Travers, en fin d'après-midi, Emmanuel Macron a réagi à chaud aux événements : *« Il y a eu une attaque à Lyon* (...), *il ne m'appartient pas d'en faire le bilan, mais a priori, aujourd'hui, à ce stade, il n'y a pas de victimes. Il y a des blessés, donc je veux avoir évidemment une pensée pour les blessés, leurs familles. »* Le premier ministre, Edouard Philippe, a annulé sa participation au dernier meeting de campagne de la majorité, prévu à Paris. ■

RICHARD SCHITTLY

Des réactions politiques mesurées

Á DEUX JOURS DU VOTE FRANÇAIS des élections européennes, l'explosion du colis piégé à Lyon, vendredi 24 mai, a perturbé l'agenda de la fin de la campagne électorale. Et les principaux candidats et leaders de partis ont réagi à l'événement plutôt prudemment, alors que se tenaient dans la soirée les derniers meetings, et que l'identité du coupable restait inconnue, comme ses motivations, ou d'éventuelles complicités.

A la tribune de la salle de la Mutualité, à Paris, Nathalie Loiseau, la tête de liste LRM, a évoqué l'événement en introduction de son discours. *« Je voudrais que nous ayons tous une pensée pour les victimes »*, a-t-elle demandé. *« Rien ne doit arrêter la démocratie, mais la démocratie doit toujours avoir les yeux ouverts sur les risques qu'elle court et le rôle de la démocratie, c'est de protéger tous ses enfants »*, a-t-elle également affirmé.

A Hénin-Beaumont, dans le Pas-de-Calais, Marine Le Pen a eu *« une pensée pour la dizaine de personnes blessées à Lyon dans un attentat terroriste »*. Quelques minutes auparavant, sur Twitter, elle estimait que *« toute la lumière devra être faite sur les circonstances de cet attentat terroriste »*.

De son côté, François-Xavier Bellamy (LR) a confié être *« de tout cœur avec les personnes blessées »* et a rappelé son *« plein soutien aux forces de l'ordre engagées pour retrouver l'auteur de cette attaque »*. Le patron de son parti, Laurent Wauquiez, qui est président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, s'est montré sobre également.

La tête de liste Europe écologie-Les Verts, Yannick Jadot, sur Twitter, est également resté mesuré : *« Tout notre soutien aux victimes de l'explosion du colis piégé à Lyon. Nous devons rester unis face à ces attaques. »*

En meeting à Lille, le chef de file de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon a quant à lui jugé que l'auteur de cet *« attentat »* l'a commis dans *« l'idée de peser sur le vote qui a lieu dans quarante-huit heures et de le défigurer par la peur »*. ■

SERVICE FRANCE

Au procès France Télécom, les premiers de cordée et les autres

Les débats devant le tribunal correctionnel de Paris sur les méthodes de gestion de l'entreprise offrent un miroir de l'actualité

En trois semaines d'audience, il s'est déjà dit beaucoup de choses au procès France Télécom. Il en reste sept. Aux trois juges du tribunal correctionnel de Paris il reviendra de déterminer ce qui, dans la montagne de pièces débattues jour après jour, est susceptible de constituer ou non le délit de harcèlement moral reproché aux sept anciens dirigeants et à l'entreprise elle-même, poursuivie en qualité de personne morale. Il leur incombera aussi la charge d'examiner au cas par cas la situation des trente-neuf personnes reconnues victimes dans ce dossier – dont dix-neuf se sont donné la mort entre 2007 et 2010. Mais cette audience ne présente pas seulement un intérêt judiciaire. Elle offre un singulier miroir à l'actualité politique et sociale nationale.

Les premiers mots prononcés par Didier Lombard, le 7 mai, ont été pour les victimes et leurs familles. Dans une déclaration préalablement écrite, il a exprimé *« le profond chagrin qui demeure et demeurera à tout jamais le* [sien] *pour ceux qui n'ont pas supporté la transformation »*. Mais passé ce moment d'émotion, chacune de ses interventions témoigne, depuis, de son incompréhension à être assis sur le banc des prévenus. *« Le phénomène médiatique de l'été 2009* [ainsi désigne-t-il l'acmé de la crise sociale à France Télécom] *a détruit le succès de la transformation »*, a-t-il déclaré.

Didier Lombard est celui qui, après les erreurs d'investissement ou l'attentisme de certains de ses prédécesseurs, a *« sauvé une entreprise au bord de la faillite »* par sa vision stratégique et industrielle, et il n'admet pas que ce mérite soit éclipsé. Cité à la barre des témoins, Jean-Claude Delgenès, le président du cabinet Technologia, qui a rendu, en 2009, un rapport accablant sur le malaise à France Télécom, a résumé d'une phrase ce qui était, selon lui, l'état d'esprit des dirigeants de l'époque face aux salariés de l'entreprise : *« Il n'existe pas de sujet en désaccord. Il n'existe que des sujets qui n'ont pas encore été compris. »*

Rapport intime avec l'entreprise

Parties civiles au procès – et plus unies aujourd'hui qu'elles ne l'étaient hier –, toutes les organisations syndicales dénoncent le manque d'écoute qu'elles ont rencontré. *« Il y a eu un déni, une véritable hostilité face aux lanceurs d'alerte »*, a affirmé Patrick Ackermann, le délégué du syndicat Sud-PTT qui a signé la première plainte déposée contre la direction le 14 septembre 2009, mettant en cause *« des méthodes de gestion d'une extraordinaire brutalité. »*

En écho, une médecin du travail a raconté comment, alors qu'elle avait tenté à plusieurs reprises d'alerter sa hiérarchie sur la souffrance des salariés à laquelle elle était confrontée dans son cabinet, s'était entendu répondre : *« Mais, docteur, vous les écoutez trop ! »* Face aux « premiers de cordée » qui revendiquaient la transformation à marche forcée de l'entreprise, l'hypercentralisation et la verticalité du pouvoir, les « corps intermédiaires », qui s'étaient sentis rejetés, tiennent leur revanche.

Au fil des dépositions des témoins et des interrogatoires des prévenus apparaît une autre dimension de ce procès : le rapport intime, presque charnel, que la majorité des salariés entretenaient avec ce monument national qu'était leur entreprise. *« Une mère poule qui récupère les gens, y compris en créant des emplois artificiels là où il n'y en a pas besoin »*, avait dit Didier Lombard devant les cadres dirigeants de France Télécom réunis en convention en octobre 2006 à Paris, *« une sorte de communauté dans laquelle les gens restaient vingt ans, partageaient tout, la vie professionnelle et la vie privée »*, a-t-il insisté le 21 mai à l'audience.

« Une entreprise qui a permis à beaucoup de gens comme moi qui venaient de la province de prendre l'ascenseur social », a corrigé Patrick Ackermann, qui n'avait pas le bac lorsqu'il y est entré, à l'âge de 20 ans. Marie-Pierre Bugeaud, veuve d'un salarié qui s'est suicidé en 2006, a eu les mêmes mots : *« Mon mari venait d'un milieu modeste. Il chérissait plus que tout cette entreprise qui lui avait permis d'évoluer. »* Jusqu'au jour où, comme d'autres, il a pensé ne *« plus avoir les épaules assez larges »* pour suivre la transformation et a eu le sentiment d'être laissé au bord du chemin.

Souffrances silencieuses

Face à la mutation de France Télécom, contrainte d'abandonner son statut de service public pour devenir une entreprise concurrentielle, le rapport Technologia témoigne d'une chute de la fierté d'appartenance de ses salariés, passée au mitan des années 2000 de 95 % à 39 %. Les souffrances ont d'abord été silencieuses. Puis elles ont été criées, exprimées comme la cause directe des suicides de certains salariés, et c'est alors seulement qu'elles ont été entendues.

Quand le cabinet Technologia a été missionné par la direction et les syndicats pour lancer un questionnaire sur les conditions de travail chez France Télécom, il a reçu en quelques semaines 80 000 réponses sur 120 000 salariés. *« C'était un peu comme si on avait soulevé le couvercle d'une marmite »*, a observé Jean-Claude Delgenès à propos de cet autre « grand débat ». Pour le psychiatre Christophe Dejours, entendu lui aussi à la barre des témoins, la gravité de la crise traversée par cette entreprise doit être comprise comme *« un indicateur de la destruction du monde social »*. Il a ajouté : *« Les gens ne demandaient pas seulement à être soignés. Ils voulaient que quelque chose change. »*

Toute ressemblance avec des personnes ou des situations existantes ou ayant existé, etc. ■

PASCALE ROBERT-DIARD

PUBLICITÉ

VOTER, BIEN SÛR.

■ ALORS QU'UN TAUX D'ABSTENTION SUPÉRIEUR À 50 % EST ÉVOQUÉ CE DIMANCHE POUR LE SEUL ET UNIQUE TOUR DE L'ÉLECTION EUROPÉENNE, IL EST URGENT DE S'ALARMER DE CETTE INDIFFÉRENCE OU DE CETTE RÉSIGNATION.

■ OUI LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES SONT DÉTERMINANTES POUR NOUS TOUS. AUJOURD'HUI COMME POUR LES GÉNÉRATIONS À VENIR.

■ L'EUROPE NOUS A APPORTÉ LA PAIX, UNE PAIX DURABLE, HISTORIQUEMENT LONGUE, ET CELA SEUL DEVRAIT NOUS CONVAINCRE DE LA DÉFENDRE ET DE NOUS EXPRIMER À TRAVERS ELLE.

■ QUELLE QUE SOIT L'ISSUE DU SCRUTIN, IL DESSINERA LE PAYSAGE POLITIQUE COMMUN, IL INFLUERA SUR NOTRE QUOTIDIEN COMME SUR NOTRE AVENIR.

■ SI NOUS VOULONS VRAIMENT PLUS DE DÉMOCRATIE, D'HUMANITÉ, DE LIBERTÉ, DE JUSTICE, DE SOLIDARITÉ, DE PAIX, IL FAUT VOTER.

■ POUR RETROUVER UN PEU DE CE SENTIMENT D'UNION ET DE FRATERNITÉ, NOUS DEVONS, TOUS, NOUS ÉLEVER AU-DESSUS DE NOS INTÉRÊTS SUPPOSÉS PERSONNELS, IMMÉDIATS, NOUS DEVONS NOUS INSCRIRE DANS UNE HISTOIRE QU'ON NE PEUT LAISSER SOMBRER PAR NÉGLIGENCE, PAR LASSITUDE, PAR DÉSINTÉRÊT. PAR AVEUGLEMENT.

Théâtre de la Ville PARIS
DIRECTION EMMANUEL DEMARCY-MOTA

■ CE QUI SE JOUE LÀ EST PLUS GRAND QUE NOUS.
ALORS VOTONS.

EMMANUEL DEMARCY-MOTA, metteur en scène
ABD AL MALIK, poète, musicien
FABRICE MELQUIOT, auteur
...